

DELIBERATION 2017-62

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D - Mme VESSIOT A - M. CLAMOUSE A. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E- Mme LOPEZ MF - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – Mme AURIAC A – Mme FABRY V – Mme ESCRIG C – Mme SALOMON ML- M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : MME OMS ML procuration à M. PETIT E. – Mme VACQUIE S. procuration à M. FONTVIEILLE H. – M. LE BLEVEC B – procuration à Mme FAVRE MERCURET R. M. ATLAN J procuration à Mme FABRY V- M. DELON A procuration à Mme ESCRIG C

ABSENTS : Mme MAUREL P. - M. CARABASSE P

Monsieur JF PAINTRAND a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire précise que les suppressions de postes sont réalisées dans le cadre d'une mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité de façon à avoir une concordance entre les emplois effectivement pourvus et les emplois existants au tableau des effectifs.

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit, après avis favorable du CT du 08 juin 2017 :

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à supprimer	Motif	Date
Adjoint administratifs territoriaux (catégorie C)	Adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet	01	Retraite pour invalidité	01/04/2017
Agents de Police Municipale (catégorie C)	Gardien-Brigadier de Police Municipale à temps complet	01	Avancement de grade	01/05/2017
Adjoint territoriaux d'animation (catégorie C)	Adjoint d'animation à temps complet	01	Avancement de grade	01/09/2017
Animateurs territoriaux (catégorie B)	Animateur à temps complet	01	Avancement de grade	01/07/2017
Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants à temps complet	01	Retraite	01/08/2017

			Envoyé en préfecture le 06/07/2017	
(catégorie B)			Reçu en préfecture le 06/07/2017	
Adjoints techniques territoriaux (catégorie C)	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	01	Affiche Retraite	30/04/2017
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	01	Retraite	01/05/2017
Techniciens territoriaux (catégorie B)	Technicien à temps complet	02	1 pour retraite	01/09/2017
			1 pour avancement de grade	01/07/2017

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	27
Contre	/
Abstention	/

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ADOPTÉ** les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du budget 2017.

Didier MERLIN
Premier Adjoint au Maire

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,

